



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 131473

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la flambée actuelle du prix des carburants. Ainsi, le gazole mais aussi le sans plomb 95 et le sans plomb 98 ont dépassé vendredi 23 mars 2012 les sommets de 2008, atteignant respectivement 1,46 euro, 1,65 euro et 1,69 euro TTC en moyenne. Cette flambée constitue un sérieux handicap pour nombre d'entreprises et grève considérablement le pouvoir d'achat des ménages. En effet, l'élasticité-prix de la demande est assez faible pour ces produits, estimée par l'INSEE entre 0,25 % et 0,35 % lorsque le prix de l'essence augmente de 1 %. L'augmentation des trajets contraints due à la hausse des prix de l'immobilier est une des explications principales de ce phénomène. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de faire en sorte que le pouvoir d'achat des ménages ne souffre pas de cette flambée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131473

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2654

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)